



A.FR.AV

Association FRancophonie AVenir

Objets : Réponse à votre lettre du 25 avril 2024 concernant la place de l'anglais dans les Jeux paralympiques.

Lettre recommandée avec accusé de réception
n° 1A 208 771 7690 5

**Ministère des Sports et des Jeux Olympiques
et Paralympiques**

À l'attention de Madame la Ministre,

Mme Amélie Oudéa-Castéra

95 avenue de France

75650 Paris Cedex 13

Manduel, le 24 mai 2024

Madame la Ministre,

Je vous remercie d'avoir pris la peine de répondre à ma lettre du 15 mars dernier vous faisant part de mes interrogations sur le fait que les médailles paralympiques et l'affiche officielle de ces Jeux aient été marquées en anglais et non en français ou, tout du moins, en bilingue français-anglais.

Pour justifier l'absence du français des médailles paralympiques et de l'affiche officielle de ces Jeux, vous me dites que le Comité Paralympique International (CPI) - je remarque toutefois, et cela est bien dommage, que vous avez préféré le dire en anglais par l'acronyme IPC (International Paralympic Committee) - vous me dites donc que le Comité Paralympique International n'est pas régi par la même charte que le Comité International Olympique (CIO), et que, alors, le seul anglais se justifie parce que le mouvement paralympique est né à Stoke Mandeville en Angleterre.

Pardonnez-moi, mais suivant cet argument, puisque les Jeux Olympiques modernes sont nés en France par la volonté d'un Français, la langue anglaise ne devrait pas y être reconnue comme langue officielle avec le français, or, comme l'on sait, ce n'est pas le cas.

Pourquoi alors ce qui s'est passé pour l'anglais au CIO, ne pourrait pas se passer de la même façon pour le français au JOP ?

Pourquoi ce deux poids, deux mesures ?

Serait-ce parce que nos décideurs et politiciens ont moins envie de défendre nos intérêts linguistiques que les décideurs et politiciens anglo-saxons qui ont compris, eux, depuis belle lurette, qu'imposer sa langue, c'était donner le tempo sur lequel on veut voir danser le monde ?



.../...

Cela dit, je profite de cette lettre pour vous demander de bien vouloir être particulièrement vigilante sur les incrustations vidéos qui apparaîtront sur nos écrans de télévision lorsque France Télévisions diffusera des épreuves sportives des JO et JOP, car je crains fort que notre télévision publique utilise un affichage en anglais où, par exemple, le terme « femmes » paraîtra en « women », les « hommes » en « men », les « records mondiaux ou olympiques », en « world records » ou « olympic record », le « temps », en « time », etc.

Bon serait également de veiller à ce que les lignes de départ soient marquées en gros caractères « DÉPART » et que les lignes d'arrivée ne soient pas balisées « finish », mais en gros caractères « ARRIVÉE ».

Certes, tout cela peut paraître relever du petit détail, mais c'est avec ce genre de petits détails cumulés avec d'autres que l'on donne une visibilité réelle à la langue française qui, en ces temps de forte anglomanie, en a bien besoin.

En vous remerciant de votre attention et en espérant voir nos décideurs et politiciens un peu plus exigeants sur la présence de notre langue partout en France, en Europe et dans le monde, et en plus forte raison dans des événements que la France organise chez elle, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

**Régis Ravat,
Président de l'A.FR.AV**

*

